



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.44
12 novembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Syrie le 11 novembre 1973.

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) Patrouille 41 (coordonnées approximatives 2367-3026) : Entre 7 h 33 1/ et 7 h 50 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 9 h 26 et 9 h 37, tir d'artillerie par les forces syriennes (confirmé par la patrouille 31). Entre 10 h 52 et 11 h 26 tir d'artillerie et d'arme automatique par des forces non identifiées à l'ouest de l'emplacement de la patrouille (confirmé par la patrouille 36).

b) Patrouille 36 (coordonnées approximatives 2384-3055) : Entre 9 h 35 et 10 h 5 tir d'arme automatique et d'armes individuelles par des forces non identifiées au sud-est de l'emplacement de la patrouille.

2. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues de la Syrie selon lesquelles :

a) Le 9 novembre vers 11 heures un bouteur et une grue des forces israéliennes, protégés par deux véhicules blindés de transport de troupe se seraient avancés au point 2375-2995 (coordonnées approximatives) et auraient commencé à préparer une nouvelle position.

b) Le 10 novembre vers 7 h 30 des soldats des forces israéliennes se seraient avancés au point 2395-2972 (coordonnées approximatives).

Les plaintes ci-dessus n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).